

Résister

Parlant de son engagement pendant l'Occupation, l'Ambassadeur de France Stéphane Hessel soulignait récemment que l'esprit de résistance consistait à savoir reconnaître les moments où la légitimité l'emporte sur la légalité et à agir en conséquence. Si la légalité est par nature temporaire – c'est un compromis social arbitré à tout moment par la majorité politique et qui peut donc être modifié par la majorité suivante – la légitimité, elle, est la résultante intemporelle des principes secrétés par l'histoire d'un pays et sur lesquels son peuple peut prendre appui pour se projeter dans l'avenir. On peut donc, hors des périodes d'extrême gravité où il faut avoir le courage de sortir de la légalité (comme nous l'ont montré naguère les Résistants¹), demeurer parfaitement legaliste tout en s'inspirant, pour peser sur la suite des événements, d'une quête exigeante de légitimité à long terme.

Or nous avons aujourd'hui de sérieuses raisons d'être inquiets des dérives que nous constatons par rapport aux principes républicains, l'une des dernières en date étant le décret du 16 avril 2009 (de légalité douteuse, soulignons-le au passage) qui étend à l'une des Églises de France un privilège jusque-là sous monopole d'État : celui de la collation des grades universitaires. Selon ce texte, les titres et grades délivrés par les établissements supérieurs catholiques seront désormais reconnus par l'État – une nouvelle et grave atteinte à la laïcité de la République. Sur un tout autre plan, significatif des périls qui menacent la démocratie même, l'adoption de la loi dite « Hadopi » – qui ne règle rien de la nécessaire conciliation de la juste rémunération des auteurs et interprètes avec l'usage plus étendu des œuvres que permet *internet* – installe un système dangereux de surveillance massive de la correspondance et des pratiques culturelles. Plus généralement, la multiplication des lois actuellement imposées au pas de charge et sans réelle concertation ne peut manquer de créer de graves déséquilibres sociaux, et cela même si l'usure du temps finit par avoir raison, au moins en apparence, des manifestations d'opposition engendrées par cette absence récurrente de dialogue.

Comment, dans ces conditions, nous projeter utilement dans l'avenir ? Sur la base de quel projet ? Nos lecteurs ne seront pas surpris que nous leur reparlions de culture et d'interculturalité, notre (légitime !) cheval de bataille. Or rien n'est évident de ce point de vue, et, même si cela peut sembler paradoxal, nous devrions plutôt nous réjouir de cette absence de consensus spontané : les divergences d'avis sur ces questions essentielles sont par nature génératrices d'approfondissements, au grand bénéfice de la société, pour autant bien sûr qu'on accepte d'en

¹ On lira à ce propos avec émotion dans ce numéro de *Diasporiques* (p. 96) le texte de l'hommage rendu par Raymond Aubrac, le 5 mai dernier aux Invalides, au grand Résistant Serge Rava- nel, récemment disparu.

parler. Nous sommes heureux, quant à nous, de prendre part de façon active à ces échanges par le canal de la revue, confiants que nous sommes dans les capacités du débat démocratique à engendrer des propositions contribuant à « faire société », et cela en conciliant ce qui a priori peut sembler difficile à concilier, voire inconciliable. Deux grands champs de réflexion sont abordés à ce propos dans le présent numéro de *Diasporiques* : l'Europe et la question de la reconnaissance et de l'expression des « minorités nationales ».

S'agissant de l'Europe, la bien modeste participation des électeurs aux scrutins du 7 juin 2009 montre qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour les convaincre de l'importance de l'Union pour leur avenir. L'une des explications de cette réserve pourrait bien être que nos acteurs politiques mettent trop l'accent sur les seules dimensions économiques et sociales de la construction européenne (certes prioritaires mais presque nécessairement vécues, en période de crise, comme essentiellement négatives par la majorité de la population) et pas suffisamment sur ses dimensions culturelles (qui sont pourtant en réalité à la base même de « l'idée européenne »). La directrice générale de l'éducation et de la culture de l'Union européenne, Mme Odile Quintin, ne nous disait-elle pas, début mai, sa conviction que « le cœur du projet européen » était « une quête d'unité dans le respect de la diversité », impliquant le développement intense « d'un dialogue interculturel »² ? Et de nous rappeler ces fortes paroles de Jean Monnet dans ses Mémoires : « Si j'avais su, j'aurais commencé par la culture plutôt que par le charbon et l'acier... ». Est-il vraiment trop tard pour réorienter quelque peu la barre ?

S'agissant des minorités nationales, les avis divergent fortement, au sein même de la revue et de ses contributeurs, entre ceux qui pensent qu'il faut continuer à les protéger, en les nommant et en allant jusqu'à leur concéder des droits spécifiques, et ceux qui sont troublés par le caractère nécessairement communautarisant de toute démarche visant à identifier telle ou telle fraction de la population par une caractéristique suffisamment dominante pour lui conférer une identité. Beaucoup d'idées sont échangées à ce propos dans ce numéro de *Diasporiques/Cultures en mouvement*³. Nous serions heureux qu'elles suscitent des réactions au sein de nos lecteurs et qu'ils nous en fassent part, tant il est important que nous réfléchissions ensemble à la façon de reconnaître la légitimité de la quête individuelle et collective de racines sans pour autant oublier que le respect du pacte républicain implique celui de l'indivisibilité de la République, c'est-à-dire en particulier le rejet de toute structuration de l'espace public en communautés adjacentes, distinctes les unes des autres. Comment faire pour rendre compatibles le respect des faits communautaires et le rejet de tout repli communautariste ? Nous sommes quant à nous convaincus que c'est possible ; à nous donc de contribuer à faire des propositions concrètes permettant de transformer cette conviction en réalité sociale. ☉

² Voir l'entretien avec Odile Quintin, p. 30-36.

³ Voir le contenu du débat sur le concept de minorités nationales, p. 46-57, et celui de l'entretien avec Dominique Schnapper et Chantal Bordes-Benayoun, p. 8-17.